

Strasbourg, janvier 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journées Internationales d'Information Retraite (4 et 5 février à Strasbourg)

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en Allemagne ?

Vous vous posez des questions à propos de votre future retraite allemande : à quel âge peut-on la demander ? Comment est-elle calculée ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à vos interrogations, la caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, des Journées Internationales d'Information Retraite les **4 et 5 février 2020** à la **Carsat – 36, rue du Doubs à STRASBOURG**.

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, **exclusivement sur rendez-vous**, un conseiller retraite des caisses participantes.

Prise de rendez-vous sur www.carsat-alsacemoselle.fr

Contact presse :

sophie.lebru@carsat-am.fr

anne-celine.freiss@carsat-am.fr



Carsat Alsace-Moselle

36, rue du Doubs
67011 Strasbourg Cedex 1

www.carsat-alsacemoselle.fr

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

-
- chiffres clés 2018**
- plus de 5,8 milliards de prestations versées à 725.743 retraités
 - 806.974 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
 - 26.908 personnes aidées par le service social
-

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale